

## **Point de Presse**

### **« Introduction des Réformes et de la Régulation des Secteurs d'Infrastructure aux Décideurs Politiques, Journalistes, et Associations de Consommateurs »**

**DVDs développés par l'Institut de la Banque sur Financement PPIAF**

#### **1. Contexte**

Certes, l'accès aux services d'infrastructure a connu quelques améliorations dans la plupart des pays au cours de la dernière décennie. Cependant, des milliers de familles n'ont toujours pas accès à ces services dans la plupart des pays en développement. Les statistiques internationales indiquent que :

- 1.5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité ;
- 1.2 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ;
- 2.3 milliards de personnes n'ont pas accès à un service d'assainissement liquide adéquat ;
- et 1.1 milliard de personnes ne bénéficient pas accès à des routes carrossables en toute saison.

Fort de ce constat, la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La réalisation de ce noble objectif dans les secteurs d'infrastructure requiert la résorption du déficit d'accès. Ce qui requiert des investissements colossaux souvent hors de portée pour la plupart des gouvernements des pays en développement. A titre d'exemple, on estime que de tels investissements représentent:

- 15 cents des États Unis/jour/personne en Amérique latine alors que 37% de la population y vit avec moins de US\$2 par personne et par jour,
- 24 cents des États Unis/jour/personne en Asie de l'Est et du Pacifique alors que 34% de la population y vit avec moins de US\$2 par jour et par personne,
- 12 cents des États Unis/jour/personne en Afrique alors que 50% de la population y vit avec moins US\$2 par jour et par personne.

Pour accélérer la réalisation des objectifs du millénaire de développement (OMD) dans les secteurs d'infrastructure, la plupart des pays en développement ont repensé leur modèle de développement. Naguère secteurs stratégiques et monopoles publics, de plus en plus de gouvernements ont, avec l'appui des partenaires au développement, accru la participation du secteur privé dans la réalisation des projets d'infrastructure. Paradoxalement, la participation privée a été confrontée à une contestation sociale accrue dans la plupart des pays en développement compte tenu du fait que les problèmes sociaux n'ont pas reçu de solutions appropriées lors des privatisations. Certes, ces contestations sociales

sont justifiées par l'absence de mesures d'accompagnement appropriées, mais celles-ci ont également été alimentées par une mauvaise compréhension de la part de principaux acteurs (décideurs politiques, journalistes, associations de consommation) des mécanismes fondamentaux sous-tendant les réformes des secteurs d'infrastructure.

## **2. Pourquoi de nouveaux supports pédagogiques ?**

L'Institut de la Banque mondiale a par conséquent développé de nouveaux supports pédagogiques pour renforcer les capacités des différents acteurs intervenant dans le processus de réforme (décideurs politiques, journalistes, consommateurs). Ceux-ci doivent leur permettre de jouer plus efficacement leurs rôles respectifs lors de la préparation et de la mise en œuvre des réformes dans les secteurs d'infrastructure.

« Il n'existe pas de déjeuner gratuit » martelait l'économiste Milton Friedman (prix Nobel d'économie). Or, l'extension de ce principe aux services d'infrastructure a suscité l'avalanche des contestations politico-sociales. Aussi est-il important de s'interroger sur les raisons de ces oppositions.

Pourquoi y-a-t-il une forte opposition aux ajustements de prix des services d'eau, d'électricité, des transports urbains ?

Pourquoi dans plusieurs pays en développement, les gouvernements ont mis un terme à des contrats de concession passés dans les secteurs d'infrastructure d'une manière générale, et dans le secteur de l'eau en particulier ?

Pourquoi observe-t-on dans la plupart des pays, des différences graves entre la pratique de la régulation et ce qui est énoncé par les textes législatifs ou réglementaires ?

Pourquoi, les associations de consommateurs – lorsque celles-ci existent – préfèrent-elles la rue pour exprimer leur opposition contre les ajustements de tarifs au lieu de recourir aux dispositions réglementaires d'usage pour exprimer leurs vues ?

Au total, n'est-il pas nécessaire de repenser la conception des réformes de nouvelle génération en s'assurant au préalable que les principaux acteurs y contribuant disposent d'une bonne compréhension des éléments fondamentaux articulant celles-ci ?

Voilà une liste non exhaustive de questions qui ont motivé l'Institut de la Banque mondiale et PPIAF dans le développement de ces nouveaux supports pédagogiques. Il s'agit de vulgariser les concepts fondamentaux à la base du processus de réforme et de régulation dans les secteurs d'infrastructure. La pérennité des investissements lourds consentis dans les secteurs d'infrastructure requiert non seulement la mobilisation des financements importants (environ 40 milliards de dollars US pour l'Afrique sub-saharienne), mais le développement

d'un capital humain et institutionnel apte à apporter des réponses adaptées aux défis auxquels sont confrontés ces pays.

### **3. Les nouveaux supports pédagogiques**

L'Institut de la Banque mondiale<sup>1</sup> – en associant avec PPIAF (Public Private Infrastructure Advisory Facility) qui a bien voulu financé cette initiative – *a le plaisir de vous présenter les nouveaux supports pédagogiques développés pour vulgariser les concepts clés de réformes et de régulation des secteurs d'infrastructure auprès des décideurs politiques, les journalistes, et les associations de consommateurs.* Il s'agit de **supports multimédia** –DVD présentant un contenu pédagogique en **trois langues** (Français, Anglais, Espagnol) et intégrant :

- (a) modules de cours spécialisés pour chaque catégorie d'acteurs présentant de manière simple les concepts de réforme et de régulation des secteurs d'infrastructure,
- (b) un module QCM (question à choix multiples),
- (c) des études de cas,
- (d) une bibliothèque de textes de référence,
- (e) un documentaire vidéo retraçant l'expérience internationale en matière de réforme.

L'élaboration de ces supports a bénéficié du concours de plusieurs bonnes volontés, et notamment des suggestions et observations recueillies lors de différents séminaires de formation organisés par l'Institut de la Banque mondiale et ses partenaires à Pretoria en juin 2005, et au Costa Rica en février 2006. Ces séminaires ont regroupé les parlementaires, les journalistes et les associations de consommateurs des régions ainsi considérées. Un troisième séminaire à l'intention des associations de consommateurs du Sénégal sera organisé en juin 2006. Nous souhaitons et espérons multiplier de tels séminaires de vulgarisation dans l'avenir.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

M. Paul Numba UM, Directeur du Programme Partenariats Public Privés  
dans les Infrastructures, Institut de la Banque mondiale  
Téléphone +1-202-473-0151 ou par email: [pnoumbaum@worldbank.org](mailto:pnoumbaum@worldbank.org)

---

<sup>1</sup> Vice Présidence en charge du renforcement des capacités et dissémination des connaissances du groupe de la Banque mondiale.